LES RAPPORTS AVEC L'ÉVOLUTION DES DOCTRINES BOUDDHIQUES. 373

L'influence du Mahâyâna sur l'école. — Telle est la question que dès 1890 M. Senart avait grand'raison de poser dans le Journal asiatique (1). Nous y avons jadis répondu sans hésitation par l'affirmative (2): la jeunesse a de ces témérités. Assagi par l'âge, nous n'en voudrions plus jurer aujourd'hui avec autant d'assurance. - Mais, dira-t-on peut-être, quel scrupule nouveau vous retient? Si, comme à l'ordinaire, des textes peuvent seuls en décider, il n'en manque pas où s'étalent de bonne heure les croyances mahâvâniques. Déjà le Lotus de la Bonne Loi, tout en célébrant les. louanges d'Avalokitêçvara et de Samantabhadra, semble accorder la prééminence à un noble étranger venu de Chine, le prince Manjuçrî (3). D'autre part, le Sukhavatî-vyûha place aux côtés du Buddha Amitâbha, en qualité de principaux acolytes, Avalokitêçvara et Mahâsthâma. Or s'il est vrai que ce sûtra ait été traduit en chinois dès 252 et peut-être même entre 147 et 186 de notre ère, il remonte à une époque où nous n'avons aucune raison de penser que l'art du Gandhâra eût déjà perdu toute faculté créatrice (4)... — D'accord; mais nous ne pouvons toutefois nous empêcher d'être frappé du fait que ces ouvrages ne demandent à être cités que dans l'occasion présente : jamais encore nous n'avons véritablement éprouvé le besoin d'y recourir. D'autres, incontestablement plus anciens, tels que le Mahâvagga, le Mahâvastu, le Divyavadana, le Lalita-vistara, etc., nous ont toujours suffi jusqu'à présent pour expliquer ou commenter nos sculptures : pourquoi irions-nous chercher le commentaire des images ailleurs que celui

reprend à son tour, avec une confiance juvénile, la thèse du mahâyânisme gandhârien (A. S. I., Ann. Rep. 1907-1908, p. 143 et suiv.): mais ses fouilles n'ont pas apporté la décision attendue.

(3) Lotus de la Bonne Loi, ch. X, XXIV,

xxvi, etc.

(4) Sukhávatí-vyûha, § 34 (éd., p. 56; traduit dans S. B. E., XLIX, 11, p. 52; cf. ibid., p. 182 et suiv., et p. xx11).

⁽¹⁾ J. A., février-mars 1890, p. 161.

Nous sommes heureux de faire sur ce point amende honorable à M. le professeur Grünwedel, et nous le félicitons à présent, bien loin de la lui reprocher, de la prudente réserve qu'il avait observée sur ce point : "Peut-être, écrivions-nous, est-ce sagesse..."; sûrement ce l'était. Chose curieuse, M. le D' D. B. Spooner